

Blongios nain, *Ixobrychus minutus* (Linné, 1766)

Classification (Ordre, Famille) : Ciconiiformes, Ardeidés

Description de l'espèce

C'est le plus petit héron d'Europe. Les couleurs générales de l'espèce tirent sur le beige, le brun, le roux et le noirâtre [bg48]. Son corps est en grande partie beige clair mais le dos est noir. Une ligne noirâtre part de la pointe du bec en passant par la calotte et se termine au niveau de la nuque. Quelques lignes longitudinales plus sombres sont visibles du cou jusqu'au ventre. La queue est sombre. Ses ailes sont noirâtres dessus avec une grande plage beige clair au niveau des couvertures. De dessous, les rémyges sont sombres et les couvertures plus claires. Les pattes sont jaunâtres. Le bec varie du brun jaunâtre clair au jaune orangé, jusqu'à rougeâtre au plus fort de la parade nuptiale, à l'exception du haut de la mandibule supérieure qui est noir. L'iris est jaune vif.

La femelle est plus terne, plus sombre et moins contrastée dans l'ensemble, le noirâtre étant remplacé par du brun sombre. Les plages des ailes sont plus sombres et tranchent donc moins. Les lignes longitudinales du devant sont nettement visibles.

Le jeune est encore plus sombre et moins contrasté. Son plumage est nettement strié avec des lignes sur le devant, le faisant ressembler un peu à un Butor étoilé *Botaurus stellaris* "en miniature", si ce n'est les zones plus claires sur les ailes.

L'adulte subit une mue complète de juin jusqu'à l'automne. Le jeune commence à muer à l'automne. Le plumage d'adulte complet est acquis à deux ans.

Le chant du Blongios nain est une répétition d'un son sourd, comme un aboiement étouffé. D'autres cris plus ou moins secs et répétés sont émis en vol ou sur les sites de reproduction, notamment par les jeunes (JCR, CD1/pl.20).

Longueur totale du corps : 33 à 38 cm [bg7 ; bg48] ou 27 à 36 cm [bg15]. Poids : 125 à 150 g (extrêmes 59 - 170 g [bg15 ; bg24]).

Difficultés d'identification (similitudes)

Sa petite taille associée à sa silhouette de héron rendent peu probable une quelconque confusion avec une autre espèce, particulièrement pour le mâle. Le jeune peut éventuellement être pris pour un Butor étoilé, mais la taille devrait éviter de se tromper. Le chant du mâle est diagnostique.

Répartition géographique

Le Blongios nain se reproduit en Europe, Asie, Afrique, Nouvelle-Zélande, Nouvelle-Guinée et Australie. Cinq sous-espèces y sont reconnues (quoique celle de Nouvelle-Zélande soit probablement éteinte). La sous-espèce nominale niche dans le centre et le sud de l'Europe, très localement en Afrique du Nord, dans le sud-ouest de l'Asie ainsi qu'en Inde et Iran [bg15]. L'espèce hiverne en Afrique et dans le sous-continent indien.

En France, l'espèce est très inégalement répartie et est même absente de beaucoup de régions. Les départements ou régions qui montrent les plus importants effectifs nicheurs sont la Somme, le Gard et les Bouches-du-Rhône, l'Ain, le Nord-Pas-de-Calais, la Côte d'Or, la Saône-et-Loire, l'Indre, la Lorraine, les Landes, le Midi-Pyrénées et le Languedoc-Roussillon.

Biologie

Ecologie

Le Blongios fréquente les roselières des plans d'eau (étangs, gravières), même de taille modeste, les bords de fossés, les marais, les bordures de rivières, etc. On le trouve surtout dans les phragmitaies et les typhaies entrecoupées de saules en densité plus ou moins importante [bg53]. Cependant, la présence d'arbres (saules principalement) semble bien être recherchée par l'espèce. Il établit son nid dans une végétation très dense [9]. Les facteurs clefs du choix du site sont la quiétude de l'endroit et la présence de l'eau toute proche.

Comportement

Le Blongios nain n'est pas aisée à observer en raison de sa discrétion et de son milieu de vie.

Après un hivernage au sud du Sahara, il revient en France à partir de la fin d'avril et surtout dans le courant du mois de mai. Des données plus précoces existent néanmoins. Des passages peuvent encore être notés en juin.

La reproduction, qui peut être très étalée dans le temps, dure de mai à août, parfois jusqu'en septembre. Puis les oiseaux quittent leurs lieux de nidification entre fin juillet et début septembre. Il existe quelques mentions plus tardives d'octobre à novembre [bg19], exceptionnellement début décembre en Île-de-France [7].

Reproduction et dynamique de population

L'espèce se reproduit en général isolément, même si autrefois elle pouvait parfois former des colonies lâches.

Les oiseaux sont assez fidèles à leur secteur de reproduction. Le mâle, qui semble revenir le premier, marque son territoire de son chant typique. Il chasse ses rivaux, les poursuivant dans la phragmitaie et en vol. C'est aussi lui qui détermine l'emplacement du nid [bg24].

Le nid mesure 8 à 30 cm de haut pour un diamètre de 18 à 35 cm. Il est constitué de roseaux, de brindilles et d'herbes et se situe en général à 10-60 cm au-dessus de l'eau dans les phragmitaies, mais on en trouve également dans les saules, les aubépines, les églantiers et dans des ronciers [1; 4], à des distances plus éloignées de l'élément liquide et jusqu'à deux mètres de hauteur, voire peut-être davantage [10].

La ponte a lieu en général à partir de la seconde quinzaine de mai, mais aussi en juin et jusqu'à mi-juillet. Les couvées tardives sont sans doute des pontes de remplacement, mais des secondes nichées doivent exister, comme l'ont montré GRUWIER *et al.* [6]. Le nombre d'œufs moyen est de quatre à sept, plus rarement huit, voire neuf. L'incubation, assurée par les deux sexes, dure de 16 à 24 jours (moyenne 19). Les jeunes quittent le nid progressivement avant de savoir voler, mais y reviennent pour s'y faire nourrir. Ceux-ci sont volants au bout d'un mois. L'espèce se reproduit dès l'âge d'un an [bg7].

La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ six ans [bg59].

Régime alimentaire

Le Blongios nain se nourrit principalement de petits poissons, d'amphibiens et d'invertébrés aquatiques. Son régime alimentaire varie fortement en fonction des sites où l'oiseau est présent, de la disponibilité des proies et de la période de l'année [bg7]. Par exemple, dans le Marais audomarois (Pas-de-Calais), pour les années 1996 et 2005, DELELIS [3] mentionne 50% d'insectes, 39% de Poissons (28% de taille inférieure à 5 cm, 9% de taille comprise entre 5 et 10 cm et 2% de taille supérieure à 10 cm) et 11% d'Amphibiens.

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés en France

3130 - Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du *Littorelletea uniflorae* et/ou du *Isoëto-Nanojuncetea* (Cor. 22.11x(22.31 & 22.32))

3140 - Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara* spp. (Cor. 22.12 x 22.44)

3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou *Hydrocharition* (Cor. 22.13 x (22.41 et 22.42))

7210*- Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davallianae* (Cor. 53.3)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée depuis 1976 (Arrêté modifié du 19 mai 1981), inscrite à l'annexe I de la Directive Oiseaux, aux annexes II de la Convention de Berne et de la Convention de Bonn, et listée en catégorie B2c de l'AEWA (populations d'Europe & d'Afrique du Nord et sub-saharienne).

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Une partie de la Camargue (13), du Courant d'Huchet (40), des lacs de la Forêt d'Orient (10) sont en réserves naturelles. De nombreux secteurs sont en ZPS pour partie : étangs et marais du Bassin de la Somme (80), marais Audomarois (62), la Camargue gardoise (30), les étangs landais (40), les étangs lorrains (54, 55, 57), la Brenne (36), les sites champenois (10 / 51) et les étangs de Bresse jurassienne nord (39).

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population mondiale de Blongios nain n'est pas connue précisément. L'espèce n'est pas globalement menacée. Au niveau européen (Turquie incluse), le statut de conservation du Blongios nain est considéré comme défavorable [bg2], dû à un déclin important observé jusqu'en 1990 [bg68]. La sécheresse en Afrique sur les lieux d'hivernage, et particulièrement en Afrique de l'Est, est sans doute la cause principale de la chute spectaculaire des effectifs enregistrée dans les années 1970 et 1980 [9]. Sa population était estimée à 37 000-110 000 couples dans les années 1990 [bg68]. Les effectifs indiqués dans l'Atlas européen [bg30] étaient fort semblables, avec 41 000-110 000 couples. Les dernières estimations donnent entre 60 000 et 120 000 couples [bg2], sans doute plus en raison d'une meilleure connaissance de l'espèce que d'une réelle augmentation de la population, jugée stable depuis 1990. Les plus fortes populations se situent en Russie (15 000-50 000), Ukraine (13 200-22 300), Roumanie (8 500-10 000), Turquie (6 000-9 000) et Hongrie (4 000-6 000).

L'espèce est considérée comme « En Danger » en France [bg53]. Les dernières estimations font état d'environ 500 à 830 couples nicheurs [9]. Cette publication fait un point très détaillé sur l'évolution de la population de Blongios dans notre pays entre 1968 et 2004. L'espèce y a perdu près de 90% de ses effectifs entre la fin des années 60 et la fin des années 80 ! L'estimation de sa population était d'environ 2 000 couples en 1968, puis 1 500 en 1974 [2], mais ramenés *a posteriori* à 1 260 par DUHAUTOIS [5]. En 1983, ceux-ci ne sont plus que de 453 couples connus, dont

206 nicheurs certains [5]. Enfin, l'estimation proposée en 1990 [bg30] fait état de seulement 200 à 300 couples. La comparaison entre les deux atlas nationaux [bg70 ; bg72] montre la régression de l'aire de répartition qui a affecté l'espèce en 15 ans. C'est particulièrement dans le centre de la France que la désertion est la plus nette, entre la Loire-Atlantique à l'ouest et la Saône-et-Loire à l'est. Le Blongios nain avait ainsi déserté des secteurs entiers comme Grand Lieu, la Brière et le marais Breton. Une telle régression a également affecté la Picardie ou certains secteurs du Nord-Pas-de-Calais.

Le Groupe d'Etude sur le Blongios nain (GEBN) centralise toutes les données disponibles sur cette espèce en France, permettant d'évaluer avec une meilleure précision les effectifs depuis une dizaine d'années. Les premiers résultats montrent qu'elle a retrouvé une dynamique positive, passant de 200-300 couples en 1990 à 242-300 en 1997, puis 300 en 2000 et enfin 530-826 en 2003/2004. Même si ces données doivent être prises avec précaution compte tenu des difficultés du recensement, cela correspond bien à la tendance observée sur les sites suivis régulièrement.

Menaces potentielles

La dégradation et la disparition des sites de reproduction situés en zones humides par l'exploitation commerciale des roseaux, la coupe, les brûlis ou par l'assèchement des phragmitaies [8], mais aussi par le drainage ou la mise en culture des marais causent des préjudices à l'espèce.

Les aménagements plus ou moins touristiques, en étang de pêche de loisir notamment, avec création de pontons (nombreux), sentiers en bord d'étang, avec gestion (faucardage estival, etc.) de la végétation du bord sont aussi des causes de dégradation et de disparition des sites de reproduction.

La surpopulation de sangliers et de ragondins détruit localement les roselières où il niche.

En Ile-de-France, associée à la fréquentation humaine, la présence de chiens en divagation est un facteur important de dérangement.

La pollution des zones humides, le retournement des herbages et l'intensification de l'agriculture participent également à la réduction des surfaces propices à la nidification et l'alimentation.

Propositions de gestion

Hormis les conditions d'hivernage en Afrique, la restauration de la population française de Blongios nain passe en France par la conservation de marais et roselières en bon état, inondées en permanence de mai à août, pendant la période de nidification. Le maintien des vieilles roselières a déjà été évoqué, mais il paraît primordial de garder également une part non négligeable de bouquets de saules [9], l'espèce pouvant s'accommoder pour nicher de formations en partie boisées [10]. La gestion des roselières, notamment dans les plans d'eau piscicoles, doit éviter le faucardage estival.

La tranquillité est nécessaire à l'installation des nicheurs. Il convient donc de limiter la fréquentation humaine et les chiens en divagation sur les sites principaux (création de Réserves Naturelles).

Dans le cadre de la gestion halieutique des plans d'eau, une limitation des poissons prédateurs (Brochet *Esox lucius*, Sandre *Sander lucioperca*) des petites proies dont se nourrit le Blongios lui serait favorable.

Une réduction des pollutions d'origine agricole (éviter l'utilisation des pesticides et réduire l'épandage des lisiers) permettrait d'améliorer la qualité de l'eau sur les bassins versants des plans d'eau, notamment avec l'appui des MAE et des Agences de l'eau.

Il est nécessaire de poursuivre les actions d'information des acteurs locaux [bg53]

Etudes et recherches à développer

Le travail de compilation, recherche et recensements mis en place par le GEBN sera bien évidemment à poursuivre. L'estimation de la population nationale serait à évaluer régulièrement, selon un pas de temps à définir, probablement cinq ans. Néanmoins, les sites qui sont bien suivis (précision des effectifs par recensement annuel), permettent de connaître plus finement les fluctuations et l'évolution de la population de l'espèce. On pourrait définir des sites témoins dans chaque région ou département où l'espèce est bien présente, afin d'avoir une vision assez précise de l'effectif de l'espèce tous les ans dans notre pays.

Dans le même temps, la poursuite d'études sur l'écologie, l'éthologie et la biologie de l'espèce serait à encourager. Il semble, en effet, que l'espèce ne fréquente pas les mêmes types de milieux partout. Les différentes hypothèses émises par MARION *et al.* [9], comme l'existence de lignées écologiques (préférence des roselières *versus* saulaies) mériteraient une vérification.

Bibliographie

1. BARBIER, L. & DELELIS, N. (2006).- Bilan de 11 années de suivi (1995-2005) de la population de Blongios nain *Ixobrychus minutus* (L.) dans le marais audomarois (Nord-Pas-de-Calais, France). *Alauda* 74(1): 45-59.
2. BROSSELIN, M. (1974).- *Hérons arboricoles de France. Répartition 1974*. Rapport SNPN, Paris.

3. DELELIS, N. (2006).- Note sur le régime alimentaire du Blongios nain *Ixobrychus minutus* dans le Marais audomarois (Pas-de-Calais). *Alauda* 74(1): 76.
4. DELELIS, N. & BOIN, S. (2006).- Typologie de l'habitat du Blongios nain *Ixobrychus minutus* dans le marais audomarois (Pas-de-Calais). *Alauda* 74(1): 65-75.
5. DUHAUTOIS, L. (1984).- *Hérons paludicoles de France : statut 1983*. Rapport SNPN, Paris. 37 p.
6. GRUWIER, X., DUFRESNE, L. & MORAND, A. (2006).- Observation d'une deuxième reproduction chez une femelle baguée de Blongios nain. *Alauda* 74(1): 180-182.
7. LE MARECHAL, P. & LESAFFRE, G. (2000).- *Les oiseaux d'Île-de-France. L'avifaune de Paris et de sa région*. Delachaux et Niestlé, Paris. 346 p.
8. LETOURNEAU, C. (1999).- Le statut du Blongios nain *Ixobrychus minutus* aux étangs de Saint-Hubert (Yvelines). *Rapport annuel du GEBN* 2(32-33).
9. MARION, L., BARBIER, L. & MORIN, C. (2006).- Statut du Blongios nain *Ixobrychus minutus* en France entre 1968 et 2004 et causes probables de l'évolution de ses effectifs. *Alauda* 74(1): 155-170.
10. MEZANI, S. (2006).- *Le Blongios nain dans la vallée de la Seille en Saône-et-Loire. Bilan des recensements en 2005 et 2006*. AOMSL. 10 p.